



La MNT et SMACL Assurances précisent leur projet mutualiste et territorial

Paris, le 7 janvier 2015 - A l'occasion d'un point presse au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), **Alain GIANAZZA**, Président général de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), et **Jean-Luc de BOISSIEU**, Président de SMACL Assurances, ont précisé leur intention d'engager un rapprochement de leurs deux organisations.

SMACL Assurances et la MNT font l'analyse qu'elles ont en commun, outre leur attachement à la mutualité et au développement des territoires, **leur proximité avec tous les acteurs territoriaux**. Pôle assurantiel de la famille territoriale, elles partagent des valeurs communes au service des solidarités professionnelles.

Elles ont toutes deux l'ambition commune de concevoir et **déployer ensemble une politique affinitaire en faveur des agents des services publics locaux et des collectivités locales**, à un moment où tous sont confrontés à de profonds bouleversements, en créant un pôle territorial solide et performant.

Elles ont la conviction que les agents des services publics locaux et les collectivités locales méritent un traitement spécifique, une approche particulière, des compétences expertes. Et que ce sont des organismes issus de la famille territoriale, et qui donc les connaissent le mieux, qui sont le plus aptes à leur offrir des solutions adaptées sur le long terme.

Elles constatent que **leurs deux entreprises sont largement complémentaires et donc en capacité de travailler ensemble rapidement**. Ces complémentarités concernent notamment :

- Leurs métiers. La MNT intervient et est leader en matière de santé et prévoyance. SMACL Assurances est leader en assurance de biens et en responsabilité des collectivités. Elle intervient aussi en assurance habitation, automobile, protection juridique, accidents de la vie, etc.
- Leur organisation. La MNT opère à partir d'un réseau de sections départementales au plus près des adhérents, alors que SMACL Assurances a une organisation centralisée.

Les deux organismes **entendent coordonner leurs stratégies, leurs moyens, leurs produits, leurs systèmes d'organisation et de distribution pour offrir à leurs sociétaires toute la gamme des produits d'assurance dont ils ont besoin**.

Toujours à l'écoute de leurs adhérents et sociétaires, elles souhaitent également leur proposer d'autres services, avec ou sans lien avec l'assurance, susceptibles de les aider à répondre à l'accomplissement de leurs missions.

La MNT et SMACL Assurances vont travailler dans les prochains mois sur ce projet commun pour **proposer au printemps 2015 à leurs assemblées générales respectives de créer, courant 2015, une structure légère de coordination** (Union de Groupe Mutualiste ou Groupe d'Assurance Mutuelle) qui marquera la première étape d'un processus de moyen-long terme.

Cette démarche est ouverte à toutes les structures d'assurance dédiées au monde territorial et qui entendent rester mutualistes.

La MNT rassemble près de 800 000 adhérents en santé et prévoyance (plus de 1,1 million de personnes protégées), avec un chiffre d'affaires de 662 M€ en 2013, plus de 1100 collaborateurs et une marge de solvabilité de 301 % ; elle est membre du Groupe ISTYA, acteur majeur de la protection sociale.

SMACL Assurances, société mutuelle d'assurance des collectivités locales, assure 13 100 collectivités publiques, dont 2/3 des villes de plus de 2500 habitants, 90 % des conseils généraux et régionaux, avec un chiffre d'affaires de 341 M€ en 2013, 700 salariés et une marge de solvabilité de 161 %.

MNT : P. BERNARD Tel : 01 44 83 12 19 pierre.bernard@mnt.fr dominique.dardel@ad-convergence.com Tel 06 11 04 40 39
SMACL Assurances : Jean-François IRASTORZA Tel : 06 62 90 56 15 jf-irastorza@smacl.fr